

*Contact :*

*Aurore Legrand, [alegrand@avocatparis.org](mailto:alegrand@avocatparis.org)*

*Ariane Baux, [abaux@avocatparis.org](mailto:abaux@avocatparis.org)*

*Département des relations internationales*

Paris, le 3 février 2020

Madame le Bâtonnier, Monsieur le Bâtonnier,  
Chère Consœur, Cher Confrère,

Comme chaque année, le Barreau de Paris organisera, du lundi 5 octobre au vendredi 27 novembre 2020 (8 semaines), le « Stage International », formation destinée à de jeunes confrères étrangers, maîtrisant le français et désireux de découvrir notre droit ainsi que la pratique de la profession d'avocat en France dans un environnement international.

Les jeunes consœurs et confrères sélectionnés reçoivent, durant le mois d'octobre, un enseignement à l'Ecole de Formation du Barreau (EFB) portant notamment sur notre déontologie, notre système juridictionnel et nos procédures judiciaires, dispensé par des praticiens et des professeurs de grande qualité. Cette formation théorique est complétée par une expérience pratique au mois de novembre au sein de cabinets d'avocats parisiens.

Cette année de nouveau se tiendra également une version du programme en anglais l'« International Program » du lundi 4 mai au vendredi 26 juin 2020 (8 semaines).

Le « Stage international » et l'« International program », rencontres entre professionnels du droit désireux de comparer leurs pratiques, offrent l'opportunité unique de créer un réseau professionnel et amical durable entre jeunes confrères d'horizons différents.

Nous serions ravis d'étudier la candidature de confrères inscrits à votre barreau que vous recommanderiez pour ces programmes et qui rempliraient les conditions requises pour leur bon déroulement à savoir être âgé de moins de 40 ans, bénéficier d'une assurance responsabilité civile, avoir une bonne connaissance du français pour le « Stage international » ou de l'anglais pour l'« International program ».

Les candidatures peuvent être adressées jusqu'au 11 mai pour le « Stage international » et jusqu'au 9 mars pour l'« International program ».

Le dossier des candidats proposés devra inclure les pièces justificatives suivantes :

-pour le « Stage international » : un curriculum vitae en français, une lettre de motivation en français, une photographie, une copie de passeport et une attestation d'inscription au barreau (attestation datée de 2020) ; Contact: [alegrand@avocatparis.org](mailto:alegrand@avocatparis.org)

-pour l'« International program » : un curriculum vitae en anglais, une lettre de motivation en anglais, une photographie, une copie de passeport et une attestation d'inscription au barreau (attestation datée de 2020). Contact: [abaux@avocatparis.org](mailto:abaux@avocatparis.org)

Dans le cadre de ces formations, l'enseignement est gratuit, il est entièrement pris en charge par le Barreau de Paris. En revanche, il appartient au participant d'assurer la prise en charge intégrale de son voyage et de son séjour à Paris.

Je me réjouis à l'idée d'accueillir des consœurs et confrères issus de vos barreaux,

Je vous prie de recevoir, Madame le Bâtonnier, Monsieur le Bâtonnier, Chère Consœur, Cher Confrère, l'expression de ma haute considération.



Olivier Cousi  
Bâtonnier de Paris